

MARCHE DU CENTRE-VILLE / VILLE DE SAINT-DENIS

**Appel à candidature pour mutation de 5 emplacements non-alimentaires
pour le marché du centre-ville**

❖ SOMMAIRE

<i>P 02 à 03</i>	APPEL À CANDIDATURES
<i>P 04</i>	DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHE
<i>P 05 à 06</i>	DOSSIER DE CANDIDATURE

❖ DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

- POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT ANALYSÉ :
ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE **JUSQU'AU LUNDI 17 AOUT 2026 INCLUS**
- CE DOSSIER DE CANDIDATURE AINSI QUE L'ENSEMBLE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES EST À
RETOURNER À L'ADRESSE SUIVANTE :

VILLE DE SAINT-DENIS
Direction du commerce
Services municipaux Saint-Jean
6, rue de Strasbourg
93200 Saint-Denis

Pour toutes demandes d'informations : 01 49 33 65 49 / commerces@saintdenis.fr

APPEL À CANDIDATURES

❖ CARACTERISTIQUES DE L'APPEL À CANDIDATURES

Cet appel à candidatures vise à attribuer pour mutation 5 emplacements en non-alimentaires sur le marché du centre-ville.

Le public visé :

Le présent appel à candidatures :

- Aux commerçant.es déjà abonnés sur le marché de Saint-Denis pour mutation.

La nature des projets et thématiques recherchées :

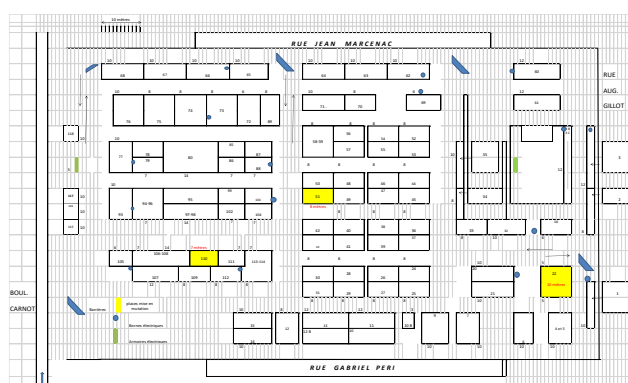
Les projets devront répondre aux thématiques recherchées en vue de développer :

- Toute activité susceptible de compléter l'offre du marché du centre-ville.

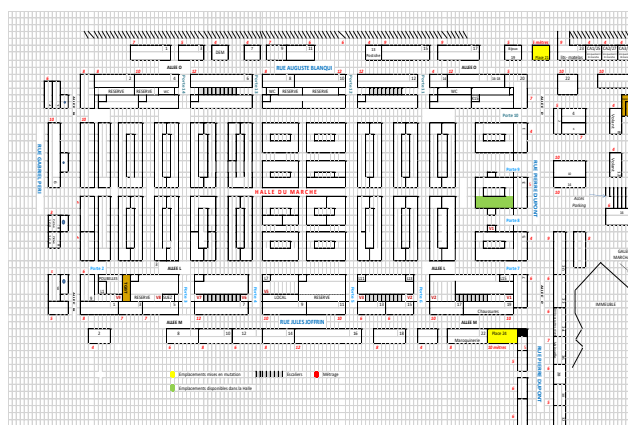
Le territoire d'intervention :

Le projet aura lieu à Saint-Denis, place du 8 mai 1945 et pourtour de la halle pour le marché du centre-ville dans le respect du schéma d'implantation ci-joint. (*Emplacements de couleur jaune*)

Place du 8 Mai 1945



Pourtour de la Halle



Le calendrier :

- Lancement appel à candidature : **Lundi 20 Juillet 2026**
- Clôture appel à candidature : **Lundi 17 Août 2026 inclus**
- Décision définitive Commission des marchés : **Jeudi 1^{er} Octobre 2026**

❖ ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Conditions de présentation des candidatures :

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la ville (<http://www.saintdenis.fr/appels-projets>) ou à retirer auprès de la Ville de Saint-Denis à la Direction du commerce - Services municipaux Saint-Jean – 4^{ème} étage - 6, rue de Strasbourg - 93200 Saint-Denis.

Les dossiers de candidature sont à adresser ou à déposer auprès de la Ville de Saint-Denis – Direction du commerce - Services municipaux Saint-Jean – 4^{ème} étage - 6, rue de Strasbourg - 93200 Saint-Denis.

Tout dossier s'avérant incomplet sera écarté.

Contenu du dossier de candidature

Tout dossier s'avérant incomplet sera écarté.

Le dossier de candidature doit OBLIGATOIREMENT comporter les pièces suivantes :

- Une carte professionnelle de commerçant non sédentaire,
- Un extrait de SIREN datant de moins de trois mois,
- Une pièce d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle (les commerçants alimentaires devront en outre être couverts contre le risque « intoxication alimentaire),
- Deux photos d'identité,
- La carte grise du véhicule,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF ou d'eau, ...).
- Le dossier de candidature valorisant votre projet d'implantation dûment complété avec :

1. Présentation du porteur de projet

- Identification de l'emplacement souhaité
- Qualification et expérience du candidat : Curriculum Vitae
- Projet d'activité commerciale : présentation du concept, nature de l'offre, produits et services annexes envisagés, gamme de prix, analyse concurrentielle et public cible

2. Description et ambition du projet

- Projet d'activité commerciale : présentation du projet, nature de l'offre, produits et services annexes envisagés, gamme de prix, analyse concurrentielle et public cible

Critères de recevabilité, d'éligibilité et de sélection des candidatures :

Critères de recevabilité :

Les dossiers sont recevables et feront l'objet d'un examen uniquement **s'ils sont complets à la date limite de clôture de l'appel à candidatures au Lundi 17 Août 2026 inclus.**

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. Il est vivement conseillé de transmettre son dossier le plus tôt possible sans attendre la date limite de réception des candidatures afin de s'assurer qu'avant la date limite de clôture, que le dossier est complet et qu'il pourra être instruit.

Note de présentation :

Il appartient au porteur de projet de présenter dans son dossier :

- La nature du projet et les perspectives de développement commercial ;
- L'inscription du projet dans la démarche de développement commercial du marché, souhaitée par la Ville de Saint-Denis telle que décrite ci-après ;
 - Les produits proposés suivant l'équilibre commercial du marché
 - La motivation du candidat ;
 - Le calendrier de réalisation du projet.

Modalité de sélection :

La Commune est en charge de la notation des dossiers selon les critères indicatifs et non-exhaustifs qui suivent :

- Tenue du stand
- Merchandising (présentation des produits sur étal, qualité des affichages...)
- Largeur de la gamme produite
- Qualité des produits
- Rapport prix/produit
- Originalité de l'offre au regard des produits proposés par les abonnés
- Propreté/hygiène
- Etc....

Critères de sélection :

- Critère 1 : Adéquation du projet avec l'objectif de diversification de l'offre non-alimentaire (Innovation, qualité..) – 40%
- Critère 2 : Largeur de la gamme proposée (Produits labellisés...) – 30%
- Critère 3 : Rapport qualité/prix – 20%
- Critère 4 : Expérience professionnelle et motivation – 10%

DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

❖ CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Jour et horaires d'ouvertures du marché

- Les mardis / vendredis et dimanches
- Déballage/remballage : mardi : 4h30 / 16h00 – Vendredi et dimanche : 4h30 / 16h30
- Ventes : mardi : 8h00 / 14h00 – vendredi et dimanche : 8h00 / 15h00

Des ouvertures exceptionnelles peuvent être autorisées par la Ville, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année. Une tenue de marché supplémentaire est organisée le samedi après-midi.

❖ PLAN D'IMPLANTATION ET CONDITIONS TECHNIQUES ET TARIFAIRES

Implantation des stands proposés

L'appel à candidatures vise à l'attribution pour mutation de 5 emplacements non-alimentaires sur le marché du centre-ville :

Place du 8 Mai 1945

- Emplacement **110** de **7** mètres
- Emplacement **51** de **8** mètres
- Emplacement **22** de **10** mètres

Pourtour Halle (rue Jules Joffrin)

- Emplacement **24** de **10** mètres
- Emplacement **21** de **5** mètres

Conditions tarifaires

Le marché de Saint-Denis est soumis à un droit de place par tenue de marché dont la grille tarifaire est la suivante au 1^{er} mai 2023 :

	Tarif par marché
Tarif extérieur - abonné	2 euros par mètre linéaire (ml)
Supplément coin de passage	1,5 euros par coin de passage
Redevance publicitaire	10% de la facture mensuelle pour les commerçants abonnés du marché du centre-ville

Cette grille tarifaire est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être révisée par décision du Conseil Municipal.

DOSSIER DE CANDIDATURE

(A compléter et renvoyer)

COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom et prénom du porteur de projet :

Raison sociale :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

☎ Portable :

@Email : Site internet :

DESCRIPTIF DU PROJET

Motivations professionnelles :

Le candidat pourra exprimer son projet en répondant aux questions suivantes :

Mon parcours professionnel :

.....
.....
.....
.....

Mes expériences professionnelles :

.....
.....
.....

Mes souhaits et mes perspectives de développement :

.....
.....
.....

Contenu et objectifs du projet :

Le candidat pourra exprimer son projet en répondant aux questions suivantes :

Quelle activité/gamme de produits souhaitez-vous développer ?

.....
.....
.....
.....

Quelle est la fourchette de prix de vos produits ?

.....
.....

Quels sont les signes de qualité des produits proposés (qualification, label...) ?

.....
.....

Quelle est votre filière d'approvisionnement ?

.....
.....

Pour quel emplacement candidatez-vous ?

Place du 8 Mai 1945

- ☐ Emplacement **110** de **7** mètres
- ☐ Emplacement **51** de **8** mètres
- ☐ Emplacement **22** de **10** mètres

Pourtour Halle (rue Jules Joffrin)

- ☐ Emplacement **24** de **10** mètres
- ☐ Emplacement **21** de **5** mètres

Commentaires

.....
.....
.....

☐ J'atteste sur l'honneur les déclarations mentionnées ci-dessus et je m'engage à mettre en œuvre mon projet tel que décrit dans le dossier de candidature et à respecter le règlement du marché en vigueur.

Fait à : le

Signature :